

Public concerné

Techniciens en charge de la maintenance ou de la surveillance des installations de refroidissement par dispersion d'eau dans un flux d'air
Responsables des services techniques / responsable utilité / responsable environnement ou responsable qualité

Pré-requis

Notions de base de chimie de l'eau

Objectifs de la formation

Connaître les facteurs de risques liés aux développements des *Legionella*
Connaître les règles d'exploitation et de surveillance des installations de refroidissement par dispersion d'eau dans un flux d'air
Identifier l'étendue des obligations réglementaires en fonction des installations
Connaître le principe de fonctionnement des carnets de suivi
Savoir faire les prélèvements d'eau dans les circuits TAR

Contenu de l'action

Voir programme en annexe

Méthodes pédagogiques

Cours théoriques, études de photographies d'installation
Visite sur site (selon faisabilité)

Adaptation des méthodes pédagogiques :

- Profil 1 : stagiaires occupant ou destinés à occuper un poste d'encadrant technique ou administratif
- Profil 2 : stagiaires occupant ou destinés à occuper un poste de technicien

Moyens pédagogiques utilisés

Vidéoprojecteur

Durée du stage

1 journée (7 heures)

Supports de formation

Des supports de formation sous format informatique (version PDF) et papier (couleur) sont fournis pour chaque participant.

Moyens d'encadrement

Intervenant : Inspecteur Audit Process
Diplôme : Ingénieur ou équivalent

Expérience de plus de 10 ans dans la prévention du risque dans les installations de refroidissement par dispersion d'eau dans un flux d'air

Dispositif de suivi de l'action :

Feuilles de présence signées par demi-journée
Fourniture d'une attestation de présence de fin de stage

Dispositif d'évaluation des résultats :

Un questionnaire à choix multiple est proposé portant sur les points abordés lors de la formation et une attestation de stage sanctionnera la formation dispensée.

Durée du stage

7 heures

Lieu de formation

Formation intra entreprise ou inter-entreprise

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Lors des formations sur site client, il appartiendra à celui-ci de s'assurer que les conditions d'accueil et d'accès des personnes en situation de handicap soient réunies. Nos supports de formation ne sont pas adaptés aux personnes malvoyantes. La faisabilité des visites des installations sera conditionnée par les possibilités de déplacement des personnes en situation de handicap.

Intitulé : Prévention du risque légionelles dans les TARs – 1 journée.

Adaptation des méthodes pédagogiques :

- Profil 1 : stagiaires occupant ou destinés à occuper un poste d'encadrant technique ou administratif
- Profil 2 : stagiaires occupant ou destinés à occuper un poste de technicien

Programme	<p>Introduction</p> <p>I - Légionelles et légionellose (Profil 1 : 1h30 – Profil 2 : 1h30)</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Rappel concernant la légionellose ○ La bactérie <i>Legionella</i> - Les facteurs de développement dans l'environnement <p>II – Le cas des tours de refroidissement (Profil 1 : 2h30 – Profil 2 : 3h30)</p> <p>Les moyens de lutte contre les <i>Legionella</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Les règles d'implantation ○ La conception du réseau et des tours ○ La conduite de l'installation ○ La stratégie de traitement de l'eau d'appoint ○ La stratégie de traitement de l'eau du circuit – Comment justifier le traitement de l'eau ? – Sous-produits et aspects environnementaux ○ La surveillance de l'installation ○ La maintenance de l'installation ○ Les règles de sécurité <p>III – Aspects réglementaires (Profil 1 : 2h00 – Profil 2 : 1h00)</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Arrêtés du 14 décembre 2013 relatif aux prescriptions générales applicables aux installations relevant du régime de la déclaration au titre de la rubrique n°2921 de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement. ○ Arrêté du 14 décembre 2013 relatif aux prescriptions générales applicables aux installations relevant du régime de l'enregistrement au titre de la rubrique n° 2921 de la nomenclature des installations classées pour la protection de
-----------	---

PROGRAMME DE FORMATION – TAR 1
Titre du stage : Prévention du risque légionelle
dans les TARs – 1 journée

MForm-F10-V4

Date d'application : 09/11/2020

l'environnement

- Grille d'inspection réglementaire pour les installations soumises à déclaration
- Relations avec l'inspection des installations classées
- Autres obligations réglementaires

IV – Formation aux prélèvements d'eau dans les installations de refroidissement d'eau dans un flux d'air (Profil 1 : 1h00 – Profil 2 : 1h00)

Test de sortie

Conclusions